



MANAGEMENT DES STRUCTURES POUR PERSONNES AGEES

Année :

PAERPA : parcours de santé des Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie - FORMATION

Réf. : ECSPA20A



Compétences Visées

Participer au repérage des Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA) et proposer un parcours de soins coordonné.

Objectifs, Contenus

Connaître et comprendre le dispositif du PAERPA

- Les principes généraux du cahier des charges national PAERPA 2ème génération.
- Le Plan national d'actions de prévention de la perte d'autonomie.
- Les missions et les engagements des différents acteurs.
- La communication, le système d'information et la coordination entre les professionnels des secteurs sanitaire, social et médicosocial.
- Les documents de référence structurant le parcours : PPS, VMS, DLU, CRH (HAS).

Identifier les Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA)

- Le concept de fragilité (SFGG, Rolland 2011).
- Le risque de dépendance iatrogène et sa prévention.
- Le repérage et l'évaluation des personnes âgées à risque : 4 grands risques.
- Les outils d'évaluation.
- L'éducation thérapeutique.

Développer le « savoir travailler ensemble » en intégrant le patient et ses proches

- La dimension pluridisciplinaire et éthique du soin gériatrique.
- La définition d'objectifs de soins et d'un projet de vie réalistes et adaptés.
- Les enjeux du maintien de la cohérence et de la continuité de la prise en charge.

Savoir coordonner le parcours de soins

- La conciliation médicamenteuse.
- L'organisation de la transition hôpital-domicile (HAS).
- Le recours à l'HAD, au SSIAD, aux professionnels libéraux, au SAAD.
- Les interfaces avec la Coordination Clinique de Proximité (CCP) et la Coordination Territoriale d'Appui (CTA).
- Les dispositifs d'aide au retour à domicile.
- Le repérage des aidants en difficulté.

Développer la coordination des acteurs du secteur sanitaire et du médicosocial

- Les procédures d'entrée/sortie en hôpital et d'entrée/retour en EHPAD.
- La fiche de liaison bilatérale EHPAD-hôpital ou du Dossier de Liaison d'Urgence (DLU).
- Les interventions aux 3 étapes de la transition.



À DISTANCE

Compléter et consolider ses connaissances par des formations e-learning

- Les risques d'hospitalisation majeurs : iatrogénie, risque de chute et de dénutrition, dépression.

Personnes concernées

Professionnel des établissements sanitaires et médicosociaux.

Prix

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports cognitifs.
- Cas pratiques.
- Simulation du vieillissement.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation s'inscrit dans le contexte de santé publique des projets PAERPA 2ème génération. L'analyse des pratiques permet aux participants de s'inscrire dans la dynamique territoriale de son établissement et de travailler sur un plan d'actions concrètes afin de mettre en oeuvre un parcours de soins coordonné pour les PAERPA. Les objectifs d'amélioration : patient traceur. Des modules e-learning permettent de renforcer les acquis de la formation.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

<?/= \$row['Num_Chapitre'] ?>

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 39 : Repérage et prise en charge du risque de perte d'autonomie chez les personnes âgées à domicile
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Voir aussi

- [Chutes des personnes âgées : prévention des accidents](#)
- [Prise en charge médicamenteuse de la personne âgée](#)
- [Dépression de la personne âgée et prévention du suicide](#)
- [Alimentation et dénutrition des personnes âgées](#)